

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VARENNE ET SCIE, LE LUNDI 01 FEVRIER 2010, à 18 HEURES

Date de convocation	18/01/2010
Membres en exercice :	44
Membres présents :	39
Membres votants :	39

Le *Conseil Communautaire* de la Communauté de Communes Varenne et Scie, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Saint Honoré, le lundi 01 février 2010, à 18 heures, sous la Présidence de Gérard JOUAN, Président et Maire de La Chaussée.

<i>Commune</i>	<i>Délégués</i>	<i>Pr/Exc/Abs</i>	<i>Délégués</i>	<i>Pr/Exc/Abs</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Pr/Exc/Abs</i>
Anneville sur Scie	RIBET Jacky	P	CHANDELIER Albert	P	MERAULT Franck	
Belmesnil	LE VERDIER Guy	P	OGDEN Hugues	P	LEMARCHAND Jean-Pierre	
Bertreville Saint Ouen	DE THEZY Catherine	P	CALAIS Thérèse	P	DEFOULNY Christian	P
Bois Robert	COTTEREAU Chantal	P	THOMAS Franck	A	AUGUSTIN Franck-Gabriel	
Le Catelier	PARIS Jean	P	POUSSET François	P	VIANDIER Jean-Marie	P
Les Cent Acres	VOLLET Jacques	P	ANDRE Pascal	A	ARNOULD Freddy	
La Chapelle du Bourgay	DOOM Johnny	P	GIFFARD Christian	P	LEVASSEUR DODIVERS Sylvie	
La Chaussée	JOUAN Gérard	P	BOINET Daniel	P	DE NAVACELLE Henri	E
Criquetot sur Longueville	LEFORESTIER Nicolas	P	PIQUENOT Gilles	P	LEROY Frédéric	
Crosville sur Scie	DEPREAUX Alain	P	LEFEBVRE Michel	P	LANGÉ Moïse	
Dénestanville	PRIEUR André	P	GREBOVAL Colette	P	LANCHON Guillaume	
Lintot les Bois	GUEROUT Léon	P	LEGOIS Didier	P	LEVASSEUR Marie-Christine	
Longueville sur Scie	BOULANGER Serge	P	MICHEL Daniel	P	FLEURY Odile	
Manéhouville	DURAME Sébastien	P	PONTY François	P	HONORE Stéphane	
Muchedent	BOLINGUE Jean-Paul	P	HORCHOLLE Catherine	E	DENIS Sylvie	
Notre Dame du Parc	VIDAL Bastien	P	HERELLE Laurent	A	BLOT Sandrine	E
Saint Crespin	GUISOLAN Michèle	P	LANGLOIS Jean-Pierre	P		
Saint Germain d'Étables	CHARDONNET Michel	P	DELAHAYE Marius	P	MEMPIOT Patrice	
Saint Honoré	POTEL Paul	E	DARGENT Wulfran	P	DILOGENT Nadine	P
Sainte Foy	CHANDELIER David	P	JOURDAIN François	P	DARDANNE Annie	
Torcy le Grand	SERVAIS PICORD Laurent	P	TAILLEFESSE Jacques	P	TAILLEFESSE Lucie	
Torcy le Petit	PAUMIER Jean-Pierre	P	BEZIRARD Bernard	E	ROGER Franck	E

Commission Environnement, présenté par Guy Le Verdier

Compte administratif 2009 Ordures Ménagères

Sous la présidence de M. Paris, le Compte Administratif 2009 Ordures Ménagères est présenté par R. Merrienne. La section d'investissement présente un total de dépenses de 34976.10 € et une reprise de déficit de 51415 €. Les recettes sont de 28269.53 €

La section d'exploitation présente 597148.10 € de dépenses et une reprise de déficit de 7436.14 €, alors que les recettes s'élèvent à 604838.53 €.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité ADOPTE le Compte Administratif 2009 Ordures Ménagères.

Affectation du résultat 2009 Ordures Ménagères

Vu l'excédent d'exploitation de 526.79 € et le déficit d'investissement de 58121.57 €

Vu les restes à réaliser excédentaires de 50625 €,

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation au 1068.

Mise en non-valeur

M. Le Verdier expose que nous sommes saisi d'une demande de mise en non valeur de 28.84.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité DECIDE de l'admission en non valeur

Dépôt des artisans à la déchèterie

Pour l'accueil en déchèterie, les artisans ont le droit à 1 m³/visite et 5m³/mois. Au-delà, il leur est facturé 15 €/m³.

Sur proposition de la Commission, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité

-DECIDE de

-fixer à 1 m³/mois l'apport des artisans en déchèterie

-fixer à 12 €/m³ au-delà

-interdire la présentation d'une carte de particulier pour ne pas payer

Programme Local de Prévention des déchets

Monsieur Le Verdier rappelle que le 22 mai 2009, le Conseil Communautaire s'est engagé à adopter au plus tard le 30 avril 2010 un programme local de prévention des déchets détaillé et opérationnel, programme incontournable pour obtenir du Département les subventions d'investissement (déchèterie, ...).

L'ADEME propose de contractualiser pour mettre en place un programme de prévention des déchets, programme plus complet que celui du Département. Il y a notamment un engagement de baisser le tonnage des OM en porte à porte et du sélectif de 7% sur 5 ans, en répondant aux objectifs du Grenelle de l'Environnement.

Le programme de l'ADEME impose de réaliser un bilan de la production des déchets, définir les gisements et les cibles prioritaires, définir les objectifs et programmer.

Une mutualisation peut être réalisée au sein du SMITVAD, avec des avantages financiers et techniques.

Sur proposition de la Commission, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité

-DECIDE de confier au SMITVAD la mise en place du Plan de Prévention des Déchets

SMOMRE

Nous avons décidé de signer une nouvelle convention avec le SMOMRE pour l'accueil en déchèterie de Tourville sur Arques et Aubermesnil Beaumais.

Le SMOMRE participe ainsi à deux titres :

-sur les frais de gestion généraux (personnel, emprunts) au prorata du nombre d'habitants

-sur la gestion des déchets, au pourcentage des passages.

Le montant des dépenses de la déchèterie (déchets+personnel+emprunts) = 205906€ soit 23.7 €/hab

Pour le SMOMRE, tel que le calcul est fait, cela fait une participation de 33.60 €/hab

Or, il s'avère que 80% des passages concernent les déchets verts.

La Commission a fait des premières simulations qui tournent aux alentours de 26 €/hab, soit une différence d'environ 13000 € par rapport à ce qui avait été prévu pour 2010.

La Commission a notamment estimé que si les passages des habitants des 2 communes concernées représentaient près de 30%, compte tenu de la proximité, le tonnage pouvait être évalué aux environs de 22%.

Sur proposition de la Commission, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité

-DECIDE de poursuivre la négociation en ce sens

-AUTORISE le Président à signer la convention qui aura reçu l'aval de la Commission.

Budget Unique 2010 Ordures Ménagères

La Commission propose de ne plus participer financièrement sur le budget général et de répercuter le coût réel des agents de la déchèterie.

Pour mémoire, il reste les frais administratifs et techniques (gestion de la redevance, du budget, de la comptabilité, ambassadeur du tri, camion ... - frais estimés à 3800+1000+4500+2500 = 11800 €) qui restent pris en charge par le budget général.

Le projet de Budget présente une section d'investissement équilibrée à 681719 €.

La section d'exploitation se présente comme suit : Dépenses: 712215 €

Recettes: 713500 €

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité (1 abstention) ADOPTE le Budget Unique 2010

Redevance 2010

Monsieur Le Verdier présente les nouvelles attributions d'Equivalent Foyer proposées par la Commission.

	Nbre EF	Nbre EF 2010
Maison de retraite	25	2/3 EF/lit
Gîte	0.5	1
Collège	12	15.5
Rêve de Bisons	2	3
Hôtel de Campagne	1	3

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité (1 abstention) :

-VALIDE les propositions et fixe la redevance 2010 comme suit :

1 E.F : 154 € (149 € en 2009) Personne seule : 138€ (125 € en 2009)

Compte Administratif 2009 SPANC

La section d'investissement présente 510136.36 € de dépenses et une reprise de déficit de 122523.01 €, alors que les recettes sont de 532274.20 €.

La section d'exploitation présente 80518.10 € de dépenses pour 155549.61 € de recettes et une reprise d'excédent de 102082.25 €.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité ADOPTE le Compte Administratif 2009 SPANC

Affectation du résultat 2009 SPANC

Vu l'excédent d'exploitation de 177113.76 € et le déficit d'investissement de 100385.17 €

Vu les restes à réaliser excédentaires de 27769 €

Le Conseil Communautaire DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation 2009 comme suit :

72616.17 € au compte 1068 104497.59 € en excédent antérieur reporté.

Programme 2010 – demande de subvention

Il est proposé de solliciter une subvention pour une inscription de 50 dossiers d'étude d'assainissement non collectif.

Estimation des dépenses : 25500 € H.T.

Subventions escomptées : Département : 5100 € Agence de l'Eau : 15300 €

Participation des pétitionnaires : 5100 €

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-DECIDE d'inscrire au budget 2010 une tranche de 50 dossiers d'étude

-SOLLICITE une subvention du Département et de l'Agence de l'Eau

Budget Unique 2010 SPANC

Le Projet de Budget Unique SPANC est présenté par R. Merrienne.

L'investissement est équilibré à 643121 €.

La section d'exploitation présente 209830 € de dépenses pour 329497 € de recettes.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité ADOPTE le Budget Unique SPANC 2010

Marchés de collecte et tri – Avenants

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-AUTORISE le Président à signer tous les avenants à intervenir dans la limite des inscriptions budgétaires.

-Commission Economie Tourisme, présenté par Jacy Ribet

-ZA – fin de la DUP

Nous avons reçu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique en vue de l'extension de la zone d'activité.

La SAFER s'étant déclarée opposée à une extension portant sur près de 25 ha et semblant être prête à réserver des terres pour une extension limitée à 13 ha, Monsieur le Préfet propose de modifier le périmètre de la DUP.

Or, depuis peu, un nouveau Sous-Préfet a été nommé.

En accord avec les services préfectoraux et Monsieur le Sous-Préfet, il est préférable d'attendre l'entrevue entre Monsieur le Sous-Préfet et Monsieur le Président à ce sujet afin de prendre toute décision.

-Ouverture 2010 des point Info

Bilan 209	MUCHEDENT	CRICQUETOT
Juillet	364 pers – 141 visites	14 visites
Août	281 pers	50 pers – 31 visites

-Compte tenu de la faible fréquentation du point info de Criquetot sur Longueville,

-Attendu que l'Association Office de Tourisme est en sommeil

Sur proposition de la Commission, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité DECIDE de :

-ne pas ouvrir le chalet de Criquetot en 2010

-ouvrir le chalet de Rêve de Bisons

-créer rapidement un site internet attractif avec une page bien spécifique tourisme et des liens vers l'extérieur, le tout avec un prestataire de qualité

-de recruter un CAE ou un stagiaire pour récolter les données à donner au prestataire internet

-de ne pas fusionner pour l'instant avec les autres OT

Et de préciser que la taxe de séjour servira à financer en partie le site Internet et le CAE.

-Commission Animation, équipements, présenté par Chantal Cottereau

-Pass sportif

Bilan année 2008-2009

Nombre de séances de 2h00 : 12 ; Semaine multisports ados (10 enfants), demi-journée sécurité routière, 2 sorties vélo

Nombre d'enfants présents au total sur l'année :

130 enfants sur les séances ponctuelles, 10 enfants à la semaine multisports, 22 enfants à la sécurité routière, 32 enfants à la sortie vélo

Prévision 2010 pour les CP-CM2 (la semaine multisports ados a déjà été validée)

Vacances d'hiver :

4 séances de 1h15 soit 5 heures d'interventions effectuées par Stéphanie

Coût : **65 €**

Vacances de printemps :

- 4 séances de 1h30 soit 6h00 d'interventions effectuées par un intervenant extérieur : Coût : **210 €**

- 2 journées sortie vélo pour les CE1-CM2 3 intervenants et 1 bénévole

Coût : 538 € recettes familles : 128 € (4 €) par enfant Coût restant : **410 €**

Le Ministère Jeunesse et Sport et le Département ne soutiennent plus les actions Tickets sports pour les jeunes durant les vacances scolaires.

En plus du coût des interventions, il faudrait prévoir un coût pour la communication de 100 €.

Budget global 2010 restant à la charge de la com.com : 785 €

Sur proposition de la Commission, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-DECIDE de poursuivre ces actions en maintenant une gratuité pour tous.

-Tarifs CLSH hiver et printemps

Budget Prévisionnel Hiver 2010 : (idem pour les vacances de printemps)

Coût total : 4450 € Participations familles : 710€

Prestations de service CAF : 360 € Département : 70€

CAF CEJ : 1677€ Com.com : 1633 €

Le budget prévisionnel n'étant pas supérieur à celui de l'année 2009, la proposition tarifaire n'est pas modifiée.

<i>CLSH Hiver et printemps</i>	Tarif à la semaine	Tarif extérieur
Moins de 366	16.50 € (3.20 €/jour)	33 €
De 366.01 à 500	17 € (3.30 €/jour)	34 €
De 500.01 à 650	18€ (3.40 €/jour)	35 €
Plus de 650	18.50 € (3.60 €/jour)	36 €

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité ADOPTE les tarifs.

-Journées du Patrimoine 2010

Le thème 2010 des Journées du Patrimoine sera axé sur le thème du paysage.

La Commission propose de renouveler l'exposition artistique à cette même période et de garder les mêmes lieux que l'année passée dans la vallée de la scie

Il est proposé de modifier les horaires d'ouvertures de 15h00 à 19h00 au lieu de (14h00-18h00)

Comme l'année passée, la commission propose de renouveler le repas champêtre au château, le vernissage le dimanche 12 septembre, les mêmes tarifs pour le repas qu'en 2009 soit : 10 € /adulte ; 8€ par enfant, gratuit pur les peintres

Le Conseil Communautaire VALIDE le renouvellement de l'opération et les tarifs proposés.

-Téléthon 2010

Les différentes animations des deux jours ont permis de collecter **1430.14 €** au profit de l'AFM

La commission propose de renouveler cette action avec :

-un concert avec une première partie « Chorale des enfants »

-pour la journée du samedi, poursuivre le même principe en essayant de trouver une salle plus grande, vu le succès rencontré.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité VALIDE les propositions

-Les Amis de la Linerie – demande de subvention

Les amis de la linerie organisent « les rencontres d'artistes 2010 », Peintres, sculpteurs, photographes, danseurs, vidéastes musiciens...en mai 2010

La commission souhaite ne pas verser de subvention car c'est une association de loi 1901 et précise que si nous acceptons pour cette association toutes les associations peuvent solliciter la Communauté de Communes pour une aide financière.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité VALIDE la proposition de la Commission.

Monsieur le Président propose la mise en place d'un challenge qui permettrait d'octroyer des aides pour des actions à rayonnement communautaire ou plus. Le procédé semble retenir l'attention de l'assemblée.

-Site internet

Sur proposition du Bureau, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-DECIDE de la création d'un site Internet.(budget maxi 10000 €)

-CAE passerelle

Afin de préparer et animer la semaine environnement, travailler sur le plan de réduction des déchets, récolter les données pour le site Internet

Et sur proposition du Bureau, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-DECIDE de la mise en place d'un CAE Passerelle d'un an.

-Solidarité HAITI

L'AMF appelle les collectivités à soutenir l'action des associations et ONG qui se sont mobilisées au secours des victimes du peuple haïtien suite au séisme.

Sur proposition du Bureau, Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-DECIDE d'allouer une subvention exceptionnelle de 0.50 €/hab soit un montant de 3597 € (7194 hab).